

## **LTP SAINT-JOSEPH L'AMANDIER – Saint-Yrieix-sur-Charente**

### **DECLARATION DE POLITIQUE ERASMUS**

Depuis 2002, le projet d'établissement de notre lycée est axé sur l'amélioration des compétences linguistiques de nos élèves pour en faciliter l'insertion sur le marché du travail. Le LTP Saint Joseph l'Amandier a donc fait le choix depuis 2005 d'inscrire les mobilités européennes à son offre de stages professionnels au sein du cursus bac professionnel et a obtenu en 2015 la Charte Qualité Erasmus+ et en 2021 l'accréditation Erasmus+. Notre volonté est la continuité et l'élargissement, notamment en post-bac au sein du BTS hôtellerie-restauration. Depuis 2023-2024, ces stages concernent non seulement les élèves inscrits en baccalauréat professionnel mais également ceux inscrits en CAP et dorénavant en BTS avec l'obtention de la Charte ECHE en 2023. Les activités de mobilité proposées sont une ouverture à l'internationale et permettront aux élèves de progresser davantage et obtenir de meilleures compétences linguistiques et professionnelles.

Notre politique Erasmus repose sur quatre objectifs :

Premièrement, favoriser l'insertion professionnelle de nos élèves. Cela devient un véritable enjeu. Nous pensons donc qu'une mobilité à l'étranger favorisera leur insertion en améliorant leurs compétences professionnelles et linguistiques. Nos formations Bac Professionnel, CAP et BTS dans l'hôtellerie-restauration, la boulangerie pâtisserie et dans l'esthétique comportent toutes dans leur référentiel un stage professionnel obligatoire (PFMP - Période de Formation en Milieu Professionnel) dont la durée de 4 à 12 semaines et les contenus sont fixés par ledit référentiel. Depuis 2005, un solide partenariat s'est créé entre le lycée et de nombreux partenaires institutionnels et professionnels étrangers afin d'inciter les jeunes à effectuer ce stage en dehors de nos frontières. C'est ainsi qu'une cinquantaine d'élèves partent chaque année effectuer leur stage professionnel dans plusieurs pays européens. Nous nous basons sur cette forte expérience pour proposer aux étudiants de BTS un stage professionnel dans l'Union européenne mais également hors Union européenne grâce notamment à des partenariats avec des entreprises basées aux Etats-Unis et au Canada.

Deuxièmement, adapter nos formations au marché du travail et à l'ouverture à la mobilité professionnelle. Depuis 2005, de nombreuses entreprises sont devenues des partenaires importants et sont toujours présentes pour offrir aux jeunes cette expérience professionnelle à l'étranger. C'est un travail de confiance et de qualité. Mais il a fallu s'adapter aux nouvelles offres et au marché du travail. Dans les domaines de l'hôtellerie-restauration et de l'esthétique, les changements sont rapides : il y a de plus en plus d'hôtel-

spa. Le lycée a donc fait le choix de suivre la tendance et d'élargir ses formations avec l'ouverture d'un hôtel d'application et d'un spa d'application. Les élèves peuvent ainsi acquérir de nouvelles compétences, de nouvelles méthodes pédagogiques et permettre ainsi au lycée d'élargir ses partenariats européens, comme par exemple avec la Finlande.

Troisièmement, former le personnel à de nouvelles méthodes pédagogiques et à la connaissance européenne. De nombreux acteurs de la communauté éducative sont directement ou indirectement impliqués dans les projets Erasmus+ du lycée. Le personnel enseignant est très impliqué et les deux axes principaux de leur formation doivent être l'axe professionnel et l'axe linguistique. Aujourd'hui, cinq enseignants du lycée sont qualifiés en DNL. D'autres enseignants sont actuellement en cours de formation en DNL et le lycée doit encourager dans ce sens afin de multiplier les activités professionnelles en DNL face aux élèves, que ce soit durant les cours dans les sections européennes ou lors des travaux pratiques. Les activités de mobilité et leur développement inciteront le personnel à se former, à observer dans d'autres écoles d'Europe et ainsi insérer dans leur enseignement de nouvelles méthodes pédagogiques. Ces formations seront un réel bénéfice et une réelle valeur ajoutée pour le lycée et pour les activités de mobilité.

Quatrièmement, former et éduquer à la citoyenneté européenne et à l'ouverture à l'internationale. La citoyenneté européenne est un point important de notre politique Erasmus. Nous avons le devoir de former et éduquer nos élèves à cette citoyenneté dans chacun de nos enseignements mais également en dehors. Les activités de mobilité participeront à cette formation et à cette éducation à la citoyenneté européenne. Mais cette citoyenneté se vit également au sein du local Europe. Ce lieu créé en 2020 est un lieu d'échanges et d'information où enseignants et élèves discutent, échangent sur l'actualité, sur les différentes pratiques professionnelles en Europe et dans le monde et bien d'autres sujets.